

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1061

présenté par

Mme Victory, M. Juanico, Mme Manin, Mme Tolmont et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 35****ÉTAT D****« Avances à l'audiovisuel public »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
France Télévisions	0	0
ARTE France	0	0
Radio France	8 168 000	0
France Médias Monde	0	0
Institut national de l'audiovisuel	0	8 168 000
TV5 Monde	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>8 168 000</b>	<b>8 168 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à rétablir les crédits de Radio France au niveau de la LFI 2020.

La cure d'austérité du Gouvernement se poursuit cette année encore pour l'audiovisuel public, alors que les recettes publicitaires sont en chute libre (la perte de chiffre d'affaires publicitaire est estimée à 55,1 M€ par rapport aux prévisions initiales) et que l'audiovisuel public doit faire face, lui aussi, à des coûts supplémentaires liés à la crise actuelle.

Au total, compte tenu de l'inflation, une baisse de 2,63% des crédits de paiement est prévue pour l'audiovisuel public en 2021 après une baisse de 3,36% en 2020 et une autre de 2,56% en 2019.

Cette année encore, Radio France voit ses crédits baisser : de 1,36% par rapport à 2020. Ainsi cet amendement propose de revenir sur la baisse et de rétablir les crédits de Radio France au niveau de la LFI 2020.

Afin d'être recevable, cet amendement est ainsi gagé :

- il abonde de 8168000 € l'action 1 du programme 843 - Radio France
- il diminue de 8168000 € l'action 1 du programme 845- Institut national de l'audiovisuel